

# LA MASCARADE

ABONNEMENTS

Un an... 8 fr.  
Six mois... 4 fr.

Les ANNONCES  
se traitent de gré à gré.



## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS  
Un an... 10 fr.  
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER  
Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

### BONIMENT

Les gens qui avaient des inquiétudes sur la santé du pouvoir personnel peuvent aujourd'hui se rassurer complètement.

Il se porte toujours à merveille, malgré le nouveau sénatus-consulte qui devait lui porter qu'on appelle en langage familier : le coup du lapin.

Tâtez-lui le pouls, faites-lui tirer la langue, et vous en serez vite convaincu.

La grande réforme annoncée et attendue de ce sénatus-consulte, le gros morceau, la pièce de résistance était ceci : « Le pouvoir constituant est enlevé au Sénat pour être restitué au peuple. »

Et chacun de se frotter les mains en se disant : Ah ! la bonne heure ! nous arrivons enfin à cette réforme que commandait la plus vulgaire logique, le plus simple sens commun. — Le gouvernement est fait pour le peuple, car s'il n'y avait pas de peuple il n'y aurait pas de gouvernement, donc il est de toute justice, de toute équité, qu'au peuple seul appartienne le droit de régler les bases, de stipuler les termes de la constitution : Emile Ollivier a découvert cela, quoique ce ne fut pas bien malin à trouver, Emile Ollivier est un grand ministre !

Or, savez-vous comment ce grand ministre, unissant ses lumières à celles de

son souverain, savez-vous comment il a réalisé cette réforme, opéré cette restitution ?

Lisez

« ARTICLE 3. — La constitution ne peut être modifiée que par le peuple, sur la proposition de l'empereur ! »

Vous entendez bien, n'est-ce pas ?

La constitution ne peut être modifiée que par le peuple, c'est très bien, — mais quand, mais où, mais comment ?

Sur la proposition de l'empereur !

C'est-à-dire où, quand et comment l'empereur le voudra.

C'est-à-dire que si l'empereur ne le propose jamais, la constitution ne sera jamais modifiée.

C'est-à-dire que si l'empereur le propose demain ou dans huit jours, ou dans un mois, — la constitution pourra être modifiée demain, dans huit jours ou dans un mois.

C'est-à-dire que si le Corps législatif, qui représente directement et immédiatement le peuple, non pas le peuple d'il y a vingt ans, mais le peuple d'aujourd'hui, le peuple vivant, travaillant et payant, si le Corps législatif prenait envie d'introduire le moindre changement dans la constitution, il lui serait immédiatement répondu : « Passez votre chemin, mon bonhomme. Sans doute le pouvoir constituant appartient au peuple, au peuple que vous représentez, — mais à l'empereur seul appartient le droit, le bon plaisir de mettre

ce pouvoir en œuvre. »

C'est à dire, enfin, que le peuple est une machine inerte, sans mouvement, sans vie, qu'un seul homme a le droit de faire marcher, et cet homme c'est l'empereur.

Le pouvoir constituant appartient au peuple comme le pouvoir de traîner des wagons appartient à une locomotive.

Certes nous sommes bêtes, personne ne peut le contester, mais, vrai, M. Emile Ollivier en abuse, — et c'est mal de sa part de nous faire avaler des couleuvres de pareille grosseur.

Là ne s'arrêtent pas du reste les surprises que nous ménageait le projet du Sénatus-consulte.

Depuis longtemps on se plaignait que messieurs les Sénateurs, investis jusqu'à ce jour du pouvoir constituant, c'est-à-dire du droit de tripoter à leur aise les bases du gouvernement, que messieurs les Sénateurs fussent nommés exclusivement par l'empereur.

Il serait mieux, pensait-on, plus logique, plus conforme au bon sens de les faire nommer par la voie élective, car malgré sa haute intelligence, malgré la profondeur de son esprit, malgré la profondeur de son œil, l'empereur peut se tromper, fixer son choix sur des gens qui « renfer-

Berryer, mais leur envoi sous chaque adjectif mille flèches acérées et barbelées qui pénétrèrent profondément. — Toutefois, caractère pacifique, en dehors des tournois oratoires : — pêche à la ligne pendant les vacances.

Extrait inédit. — S'il ne s'agissait que d'admirer, messieurs, la magnificence du langage de M. le Commissaire du gouvernement, je n'hésiterais pas à me joindre à vos bravos. Malheureusement quelque séduction que puisse exercer l'éloquence officielle, quelque charme que puisse inspirer l'art oratoire cultivé dans les sphères gouvernementales, je suis obligé de confesser, messieurs, que le superbe discours que vous venez d'applaudir n'a pas le sens commun. — Il est regrettable, vraiment, de voir mettre un si grand talent de paroles au service d'une si mauvaise cause, d'assister, témoin attristé, aux efforts impuissants de M. le Commissaire impérial, pour investir à nos yeux des faits qui ne dépareraient point les annales du Bas-Empire !...

### Baccé (Désiré).

Né natif de Valence (Drôme). — Lyonnais d'adoption, par la grâce des élections de 1869. — Orateur bien campé, bombe sa poitrine et porte haut la tête. — Fait vibrer les r et redouble crânement les consonnes. — A la bouche pleine de mots sonores et retentissants. — Irréconciliable fougueux ! le dit plus qu'il ne le montre. — A trop promis pour ne pas tenir assez. — Montagne qui n'est accouchée que de trois discours. — Cultive en serre chaude toute la flore rhétorique connue.

Extrait inédit. — Veuillez bien m'excuser, mes chers concitoyens, de ne pouvoir assister à vos agapes confraternelles ; mais si je ne m'assois pas au-

ment peu de lumières. »

Voilà ce qu'on disait ou à peu près, à propos de la nomination des Sénateurs.

Eh bien ! voyez jusqu'où le gouvernement pousse l'amour des réformes, le désintéressement et l'abnégation : — l'empereur, oui, l'empereur tout seul continuera à nommer les Sénateurs !

N'est-ce pas vraiment méritoire et généreux ?

De plus, ils ne devaient pas être plus de cent cinquante, messieurs les Sénateurs, aux termes de l'ancienne constitution, cent cinquante en tout : ce qui à trente mille francs la pièce produisait quatre millions cinq cent mille francs au bout de l'an.

Eh bien, grâce au nouveau sénatus-consulte, à ce sénatus-consulte libérateur, le nombre des Sénateurs pourra être élevé aux deux tiers de celui des membres du Corps législatif, — non compris les sénateurs de droit tels que cardinaux, maréchaux et amiraux.

Or, comme le nombre des députés est 292, les deux tiers égalent 194. Ajoutez une quinzaine de sénateurs de droit, et vous arriverez à plus de 200.

Vous aviez cent cinquante sénateurs, mes braves gens, et vous trouviez que c'était trop ?

Très bien, le gouvernement est heureux de satisfaire aux vœux de l'opinion publique : à partir d'aujourd'hui, vous n'en aurez plus que deux cents et quelques.

A ces cent cinquante sénateurs vous

tour de votre table républicaine, mon cœur sera avec vous, et après avoir mangé le pain amer de l'exil, je partagerai de loin votre repas de liberté, en m'abreuvant des regrets du passé et en me nourrissant des espérances de l'avenir.

### M. Perras.

Lieu de naissance. — Lyon.

Age. — 68 ans.

Profession. — Ex-avocat, ex-député officiel.

Signalement. — Menton rond, visage ovale, nez, etc. Physionomie insignifiante.

Talent. — Parlant peu, mais parlant mal. — Difficile à entendre, à cause d'un rhume perpétuel. — Ne sortait jamais sans bourrer ses poches de citations latines.

Signe particulier. — Mort.

Extrait inédit. — Si fractus dilabitur orbis impavida ferient ruina. — Si le second empire s'écroulait ; il trouverait debout sur ses décombres le député officiel.

### M. Descours (Laurent).

Politique très-remarquable. — Ne cherche pas à séduire ses électeurs par de vains discours. — S'il ne dit jamais rien, n'en pense pas davantage. — Bien nourri du reste et commandeur de la Légion d'Honneur.

Extrait inédit. — Très-bien ! bravo ! c'est ça ! allons donc ! à demain ! — L'ordre du jour ! la clôture ! — Hi ! hi ! hi ! ah ! ah ! ah ! oh ! oh ! — Pan ! pan ! pan ! assez ! le pupitre ! bing !

(A suivre).

L. LECLAIR.

### FÉUILLETON DE LA MASCARADE

#### Guide de poche à travers Lyon

A L'USAGE DE NOTRE NOUVEAU PRÉFET.

#### Hommes célèbres.

Il s'agit de nos contemporains bien entendu.

Pour éviter toute confusion, et afin que M. Sencier puisse circuler à l'aise dans cette galerie de personnages remarquables, nous les diviserons en plusieurs catégories distinctes : — Politique, guerre, administration, magistrature, littérature, beaux-arts, etc.

De plus, à la suite de chaque portrait ou médaillon plutôt, car notre cadre restreint nous interdit de longues digressions biographiques, nous offrirons à nos lecteurs en général, et à M. Sencier en particulier, la rare bonne fortune d'un extrait complètement inédit des œuvres, discours, travaux et productions quelconques de nos compatriotes illustres.

Ceci dit, — au rideau !

#### Hommes politiques.

##### Raspail (François-Vincent).

Quoique né à Carpentras (Vaucluse), l'an II de la République, a acquis son droit de cité à Lyon depuis les élections de l'an 77. — S'est déclaré le père de tous ses électeurs, ci : — 48,000 enfants,

— sans compter Benjamin et Camille Raspail. — Convictions républicaines énergiques qui lui ont valu plus d'années de prison que de mois d'appointements. — Idées politiques généreuses, mais peu pratiques. — Tourmenté dans ses rêves par des apparitions de mouchards. — Représenté souvent comme un Croquemitaine, au fond le meilleur homme du monde. — Ne ferait pas de mal, même à un Jésuite : se contenterait de le marier.

Extrait inédit de ses œuvres.

#### PROJET DE LOI.

Article 1<sup>er</sup>. — Le gouvernement ne reconnaît qu'un système de socialisme : — le socialisme cambré.

Article 2. — Le citoyen F.-V. Raspail, comme député d'abord, comme pharmacien ensuite, est chargé de l'application de la présente loi.

#### Jules Favre.

Un maître es-éloquence. — Montre trop de sollicitude peut-être pour le contour de ses périodes. — Néanmoins le plus grand orateur politique de la chambre. — Le premier qui ait fait entendre en France le mot liberté, après le 2 décembre. — Trouvé trop mou aujourd'hui par les Folies-Belleville. — Très-mal vu des citoyens Amoureux et Budaille. — Traité de bedeau et de cuisinier de sacristie par B. Raspail fils, depuis qu'il a arrosé de quelques phrases onctueuses le Rosier de Marie. — Perd généralement ses procès comme avocat. — A le grand tort, comme candidat, de se présenter dans trop de circonscriptions à la fois. — A failli pour cela l'an passé, se trouver assis entre quinze collèges électoraux. — Adversaire redoutable : n'assomme pas ses ennemis d'un coup de masse comme

payez quatre millions cinq cent mille francs par an, et ce chiffre vous semblait un peu gros ?

A merveille, le gouvernement ne demande qu'à faire des économies, — à compter de ce jour, vous ne payerez plus que six millions, aux deux cents que nous allons nommer.

Et voilà comme on fait les bonnes constitutions.

Car elle est bonne, elle est excellente, elle est merveilleuse, cette nouvelle constitution : si bonne, si excellente, si merveilleuse, que nous la déclarons IMMuable !

Immuable, vous entendez bien ! un pendant à l'infailibilité du pape.

L'autre était perfectible, — celle-là est parfaite ! Aussi maintenant c'est fini, bien fini. Ne nous demandez plus rien, rien de rien, nous sommes à bout de concessions, — nous ne pouvons pas faire davantage pour le bonheur du peuple.



Le Sénat était investi des pouvoirs constituants, ce pouvoir est restitué au peuple, mais empêché par l'empereur.

Le Sénat n'avait aucun pouvoir législatif, désormais il partagera ce pouvoir avec l'Assemblée.

Le Sénat était nommé par l'empereur, il sera toujours nommé par l'empereur.

Le Sénat ne comptait que 150 membres, il en comptera plus de 200.

Le Sénat ne coûtait que quatre millions par an, — il en coûtera six.

Est-il possible, je vous le demande, de pousser plus loin la sagesse humaine ?

Il n'est pas jusqu'au Corps-Législatif qui n'ait été l'objet d'une réforme universellement demandée.

Jusqu'à ce jour, les séances étaient publiques : la demande de cinq membres suffira pour qu'il se forme en comité secret !

Lorsqu'il se présentera des discussions scabreuses, scandaleuses, dangereuses pour la morale publique, — comme l'examen des comptes de la ville de Paris, par exemple, ou les résultats de l'emprunt mexicain, — il suffira de la demande de cinq membres, cinq sur près de trois cents pour qu'on ordonne le huis-clos !

Quant au pouvoir personnel, pleurez mes yeux, pleurez !

Quant au pouvoir personnel, voilà ce qui lui reste :

La suprématie de l'Etat, — le malheureux !

La nomination à tous les emplois quelconques, — l'infortuné !

Le commandement des forces de terre et de mer, le droit de faire la guerre et la paix, — l'impuissant !

La direction du conseil d'Etat, et la faculté de convoquer, proroger et dissoudre le Corps législatif, — le pauvre diable !

Vingt-cinq millions de liste civile, — le misérable !

Et maintenant pour répondre aux citations d'Aristote, de Polybe et de Guicciardin dont le garde des sceaux a émaillé son exposé de motifs, — par une citation non moins célèbre, nous lui demanderons en finissant :

Quousque tandem, ô Ollivier.....

Jusques à quand, ô monsieur Ollivier, vous f...icherez-vous du peuple français !

Jacques BARBIER.

### BONNES NOUVELLES



—Voilà ce que c'est que d'être si lumineux ! le sénat qui renfermait déjà tant de lumières au dire de l'empereur, va voir encore renforcer le nombre de ses quinquets.

Pour le coup nous allons être éblouis.

—Tout est rentré dans le calme au Creuzot. Quant au célèbre Assy, il a fui, dit-on, on ne sait où.

Parbleu, il doit être bien loin, maintenant qu'il est Assy sans lieu de résidence fixe.

—Les candidats dans la 3<sup>me</sup> circonscription du Rhône foisonnent ; les électeurs n'auront qu'à Trivier dans le tas.

Mais ce sera comme dans l'écriture : beaucoup d'appelés, peu de Lutz.

— La commission chargée du projet d'abolition du timbre sur les journaux est à peu près d'accord pour la suppression de cet impôt.

M. Buffet seul est mécontent : ce timbre sonne mal à ses oreilles.

— Avec la protection de M. Guizot, Emile Ollivier se présente aux suffrages de l'Académie française.

Que voulez-vous ? on devient immortel comme on peut.

— Certains députés d'Arcadie se préoccupent fort de demander un dégrèvement sur les entrées des vins et des esprits.

C'est très bien, mais l'impôt sur les esprits ne doit pas les atteindre directement.

### MAUVAISES NOUVELLES



— Encore un vote de confiance demandé par M. Ollivier au Corps législatif, et accordé par la chambre.

Le ministère veut que ce soit là qu'on fiance le pouvoir avec la liberté.

— Il paraît que la nouvelle constitution sera définitive et sans remise. En conférant la puissance législative aux sénateurs, le cabinet a déclaré que ce seraient les bornes du gouvernement.

— Décidément le gaspillage des finances de la ville de Paris par M. Hausemann est effrayant.

Comment voulez-vous que la capitale ait des fonds puisque l'abîme creusé par son préfet n'en n'a pas ?

— Le garde des sceaux va donner un grand-dissime dîner à tous ses amis politiques.

Histoire de venir dire à la tribune qu'il est vraiment sur les dents.

— Décidément il est à peu près sûr que Rouher a mis la main à la besogne du Sénatus-Consulte.

Puisque cet Auvergnat a tripoté la nouvelle constitution, ne nous étonnons pas que ce soit seulement un *ressemelage*.

Nous ne sommes plus *empeigne* du pouvoir personnel.

— Le ministère a déclaré ne pas vouloir de longtemps une nouvelle loi électorale. Nos gouvernants attendent d'avoir trouvé le moyen sûr de peupler la chambre de leurs créatures.

### FAUSSES NOUVELLES



— En quittant Tours, Pierre Bonaparte, heureux de son acquittement s'est écrié : Quand j'aurai un procès, je le ferai juger dans cette ville, car ici, voyez-vous, à Tours les coups l'on gagne.

— Le sénat, restant toujours un corps conservateur, il est fortement question d'y faire entrer des cornichons et des denrées de tout genre qui craignent la moisissure.

— Notre ministre d'Etat intente un procès

au procureur général Grandperret qui lui a chippé « ses plus mauvais jours de l'histoire. » En même temps, M. Rouher a pris un brevet pour le « spectre rouge » dont il ne veut céder l'exploitation à personne.

— Dans les cercles officiels, on affirme que les députés sont las de voir les ministres mendier à chaque instant un vote de confiance ; quelques honorables prétendent qu'il y a là un véritable abus de confiance.

Et puis, pour que des gens, à propos de rien posent la question de cabinet, il faut que leur cas ne sente pas bon.

Il nous revient que dans quelques villes voisines, des marchands de journaux font payer vingt centimes les numéros de la Mascarade.

Nous devons prévenir les lecteurs contre ces petites extorsions.

Pour toutes les localités autres que Paris nous livrons la Mascarade aux marchands, de façon à ce qu'ils la vendent quinze centimes le numéro, — puisque nous prenons le port à notre charge.

Les lecteurs ont donc le droit d'exiger la Mascarade au prix de QUINZE CENTIMES.

### COURSES ÉLECTORALES

des 10 et 11 avril.



C'est vraiment une chose attristante, que la démocratie lyonnaise ne puisse trouver chez elle des hommes capables de la représenter, et qu'il lui faille faire venir ses candidats de Paris, comme les élégantes font pour leurs chapeaux et les modes nouvelles.

Par suite du désistement de M. Andrieux, et du peu de notoriété de M. Lutz, M. Ulric de Fonvielle se trouve seul aujourd'hui sur les rangs pour représenter l'opinion démocratique.

Entre lui et le candidat ministériel, il n'y a pas d'hésitation à avoir, mais vrai, nous aurions préféré un compatriote à ces candidats exotiques qu'on ne nous envoie pas même francs de port, puisqu'il faut par des souscriptions faire face aux frais et débours de leur élection.

La candidature du rédacteur de la *Marseillaise* n'a absolument d'autre raison d'être dans la troisième circonscription du Rhône, que le coup de pistolet et surtout l'acquiescement de Pierre Bonaparte.

M. de Fonvielle, en effet, n'est ni de Tarare, comme M. Matagrin, ni d'Éveux, comme M. de St-Trivier, ni de la Grand-Côte, comme M. Lutz.

Sa nomination, si elle a lieu, sera donc surtout une protestation contre l'arrêt de la Haute-Cour qui a proclamé l'innocence du cousin de l'empereur.

Nous ne voyons pas de mal à cela, seulement il faudrait autre chose.

M. Ulric de Fonvielle une fois nommé ne pourra pas passer exclusivement son temps à protester contre les indulgences plénières du haut-jury, — et il faudra bien qu'il s'occupe un peu des intérêts de ses électeurs.

C'est pourquoi nous aurions voulu voir une profession de foi plus explicite, plus claire que celle qu'il a adressée au comité qui soutient son élection.

« J'appartiens sans réserve, dit M. de Fonvielle, à la démocratie radicale, républicaine, socialiste, implacable. — Ces mots disent tout : il n'est pas besoin, ce me semble, d'autre profession de foi. »

Mon Dieu non, ces mots ne disent pas tout. Ces mots disent que M. de Fonvielle est un ennemi acharné de l'empire, et qu'il va s'employer de toutes ses forces à le mettre à bas.

Ce n'est pas nous qui l'arrêterons dans sa besogne, car nous tenons à l'empire comme à une pièce pontificale, pas davantage.

Mais après ? Quel gouvernement lui substituera M. de Fonvielle ?

La république, n'est-ce pas ? et ce sera tant mieux. Mais c'est là précisément que la profession

de foi de M. de Fonvielle aurait demandé quelques développements.

Pour un certain nombre d'ouvriers de Tarare, de l'Arbresle ou de Neuville, qui savent ce que c'est que la République, la troisième circonscription compte un plus grand nombre encore de canagnards, qui font du mot République le synonyme de désordre, de pillage, de partage, de désolation, des désolations, et il serait bon de leur expliquer qu'ils se trompent.

M. Fonvielle, s'il veut avoir quelque chance d'être élu, fera bien de ne pas se borner à dire : — Je veux jeter l'empire par terre, il faut aussi qu'il ajoute : — Et voilà par quoi j'ai l'intention de le remplacer, en faisant valoir par de bonnes raisons l'excellence de son système : ce qui du reste ne sera pas malaisé.

Mais encore un coup, pas de pose, pas d'abus de mots ronflants, pas de promesses échevelées, — ce serait la ruine de la candidature de l'opposition, ce serait le chemin le plus court pour faire arriver M. Lucien Mangini au Palais-Bourbon.

Résultat vraiment déplorable, quand on songe que M. Lucien Mangini, d'après son propre aveu, est dépouillé d'artifices, — n'entend pas un traitement à la politique.

J. B.

P. S. — Jeudi soir, réunion publique à l'Arbresle. — M. Andrieux, en rival généreux, a posé la candidature de M. Ulric de Fonvielle.

M. Andrieux ne s'exprime pas mal, mais qu'il évite donc ces balancements de corps qui le font ressembler à un ours dans sa cage.

### DÉFILÉ DE LA SEMAINE



Deux hommes choisis comme témoins d'une affaire d'honneur par un de leurs amis se présentent chez un prince. Peu d'instants après l'un des deux est tué, l'autre essuie trois coups de feu.

Trois mois plus tard on assemble un tribunal exceptionnel ; on trie sur le volet 36 condamnés généraux, puis au bout de huit jours on condamne... qui ?

Celui qui par miracle a échappé aux trois coups de revolver du prince, — lequel visait pourtant bien.

Si l'homme qui a été tué ne fut pas mort sur le coup et avait été seulement blessé, il aurait peut-être attrapé trois mois de prison, qui sait ? Le prince, lui, a été déclaré innocent comme un agneau qui tette encore sa mère.

Et c'est pour ce résultat qu'on a convoqué une haute cour de justice. Bah ! une basse cour eut suffi.

N. B. — Quelques personnes pourraient supposer que nous inventons cette histoire. Nous pouvons affirmer qu'elle est vraie de tous points. Ces choses se sont passées dernièrement dans un pays très-connu, situé en Europe, et appelé l'empire français.

On assure même que le prince acquitté par le jugement cité ci-dessus, appartenait à la famille du souverain de ce pays, — ce qui est fort possible.

Samedi, neuf avril prochain, grand concert annuel de M. Joseph Luigini.

Ce concert avait lieu les années précédentes au palais de l'Alcazar. Malheureusement, l'arrivée d'une troupe d'écuriers a contrecarré les projets de notre chef d'orchestre qui, désireux de ne pas nous faire entendre la musique de cirque, a dû se rabattre sur la salle du Grand-Théâtre. Là il lui faudra compter avec M. d'Herblay, et chacun sait que M. d'Herblay ne plaisante pas sur l'article finances.

Dans tous les cas, M. Luigini s'efforce de donner à son programme toutes les séductions possibles, et le principal attrait de cette soirée musicale sera l'audition de Mlle Selvi, une femme-ténor, qui donne, paraît-il, des ut de poitrine à rendre jaloux Tamburini lui-même.

Espérons qu'encouragé par ce noble exemple, la recette se piquera d'honneur et donnera aussi à M. Luigini la note la plus élevée de son répertoire.

66

Voulez-vous connaître le moyen employé pour acquérir au ministère Ollivier des sympathies spontanées ?  
On fait circuler dans les villes et les campagnes, avec prière d'apposer sa signature au bas, un imprimé ainsi conçu :

Les soussignés sont désireux de voir se réaliser, sans troubles ni désordres, les idées libérales que le ministère a inscrites dans son programme. Ils expriment aux ministres l'entière confiance qu'ils inspirent à tout bon citoyen leur attitude honnête et ferme, et les mesures énergiques opposées aux violences coupables qui menacent la tranquillité publique.

La sympathie et l'appui moral des soussignés se traduiraient au besoin en un concours matériel pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique.

Nous avons reçu pour notre compte deux exemplaires de cette petite machine, que nous nous sommes empressés de mettre au jour, bien entendu. C'est là une sorte de réclame ministérielle à laquelle on n'avait pas songé jusqu'à ce jour, et nous nous attendons à voir prochainement à la quatrième page des journaux, une série d'annonces destinées à faire une concurrence désastreuse à la pharmacie Philippe Quet et à l'insecticide Vicat.

On n'aura que l'embarras du choix pour le mode de rédaction.

Plus de punaises, grâce à l'application du ministère Ollivier.  
Les digestions les plus laborieuses ne peuvent résister aux pastilles Buffet.  
Rien n'arrête la chute des cheveux, si ce n'est la pommade Louvet.  
Injections Daru, les seules qui, etc.

De cette façon, et en soignant la composition typographique, le ministère pourrait obtenir un joli succès de notoriété et de considération.

On a beaucoup parlé depuis quelques semaines du désintéressement et de la force d'âme de notre compatriote M. de Laprade, qui refusait de reprendre sa chaire de littérature à la Faculté.

Ce désintéressement s'explique aujourd'hui, puisque l'auteur des *Muses d'Etat* vient d'être nommé recteur de l'Académie de Grenoble; — ce qui vaux infiniment mieux.

Nous en sommes heureux pour M. de Laprade qui sans contredit était digne de cette distinction. Seulement il ne faut pas nous faire passer pour de la grandeur d'âme ce qui n'était qu'un intérêt sagement entendu. Encore une habileté d'Emile Ollivier, cette nomination.

De cette façon, se sera dit le malin ministre, M. de Laprade ne pourra pas décemment me refuser sa voix à l'Académie.

La haute-cour a déclaré le prince Bonaparte non coupable, et en même temps l'a condamné à 25,000 francs de dommages-intérêts.

Parbleu! elle a voulu faire d'un Pierre deux coups.

N'empêche que si le cousin de l'empereur a été blanchi, il a toujours du Noir sur la conscience.

— Comment se fait-il, disait-on à M. Ollivier, qu'à la fin de votre exposé de motifs, vous ayez eu l'aplomb de vous envoyer un pareil coup d'encensoir à travers la figure ?  
— Vous devez pourtant être pétri de modestie.

— Moi, pourquoi donc ?  
— Parce que la modestie est la vertu des sages.

HECTOR PÉRIÉ.

## Des lampions, des lampions !

Or l'empereur a dû se dire un beau matin :  
« Certes mes sénateurs ne sont pas gens illustres; ils n'ont pas inventé la poudre, c'est certain; Par contre chacun d'eux compte au moins quinze

[lustres.] »

Et Napoléon trois vient de nous révéler dans une lettre qui, pourtant, est des moins claires. Que le Sénat qu'on semble à plaisir ravaler, [res, Est en somme « un grand corps tout rempli de

[lumères.] »

Merci, Sire, merci pour ces mots lumineux que d'aucuns trouveront ampoulés et futiles; Pour moi les Sénateurs n'étaient que ruineux, Je comprends maintenant qu'ils peuvent être uti-

[les.]

Et puisque chacun d'eux de l'éclat le plus vif Brille à faire pâlir les soleils électriques, Je demande qu'ils soient, — dégotant le vieil if, Utilisés aux soirs de nos fêtes publiques.

Godillot au quinze août les échelonnerait De dix pas en dix pas, le long d'une avenue; Et grâce à ces quinquet-génaires l'on aurait Une illumination jusqu'alors inconnue !

G. NÉMY

## PAROLE D'HONNEUR, JE SUIS SÉRIEUX !

Quelques électeurs de la 3e circonscription m'ont fait l'insigne affront de m'écrire pour me demander si c'était bien sérieusement que je posais ma candidature, ou s'il ne fallait considérer mon article de dimanche dernier que comme une simple plaisanterie.

Tétebleu ! Messieurs pour qui me prenez-vous donc ?

Comment diantre avez-vous pu me croire un seul instant capable de vouloir faire cascader de la sorte la gravité du suffrage universel ?

Comment diantre l'offensante pensée que je pourrais bien n'être après tout qu'un Bosco électoral, a-t-elle pu pondre et faire éclore dans votre cerveau en délire ses œufs de canard à trois becs ?

J'me le demande par lettre affranchie.

Non certes, je ne me permettrais pas de rire ainsi au nez de questions que je considère au contraire, comme appartenant à un ordre si si élevé, que si j'avais la veinarde d'être élu, j'irais m'asseoir, je vous le jure, au dessus de Raspail et de Cassagnac.

Pour ces choses-là, voyez-vous, je suis sérieux comme un pape; que dis-je, je suis beaucoup plus sérieux qu'un pape, car ce n'est jamais moi qui me permettrais certaine mystification dont le fond consiste lorsqu'on en manque (de fonds) à mettre en circulation, comme valeur ayant cours, des myriades de pièces peu catholiques quoique très-romaines, auxquelles le Fisci, sentinelle inflexible, vient tout à coup dire : « On ne passe pas ! »

Je n'ai jamais fabriqué qu'une pièce dans ma vie, une seule; elle était frappée au bon coin, je vous l'assure, aussi n'a-t-elle pas éprouvé la moindre difficulté à passer au... bleu.

C'était une pièce en un acte et deux personnages, le Pouvoir et la Liberté; s'écartant des sentiers battus par la Routine et piétinant par la Rengaine, mon héros et mon héroïne n'avaient garde, pour sacrifier à la tradition, de s'épouser au dénouement; ah ! mais non, qu'ils ne s'épousaient pas !

Eh bien Anastasie trouvant que mon scénario manquait de moralité et ne finissait pas selon les us et coutumes de la scène, fit passer ma pièce au Procureur Impérial, qui faillit nous faire passer, elle et moi devant la 6e chambre; l'affaire aurait pu devenir grave, mais elle ne le serait jamais devenue autant, je l'affirme, que je le suis moi-même; et dire cependant que certains électeurs ont pu mettre ma gravité en doute !

« O tempora ! O MOROSSES ! » Il suffit que je m'esclaffe un brin, que je m'esbaudisse un tantinet pour qu'on me croie aussitôt incapable de pouvoir traiter sérieusement les choses sérieuses.

Et puis après tout ! Est-ce que les calembours à jet continu, empêchent M. de Tillancourt d'être un de nos meilleurs députés ?

« La gravité — a dit La Rochefoucault — est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit. »

Moi je veux n'avoir rien de caché pour mes mandataires, et voilà pourquoi dans ma profession de foi, j'ai lâché les rênes à ma joviale humeur; il paraît que ça ne m'a pas réussi.

O terrible puissance du langage de convention !  
O effrayante efficacité des phrases toutes faites !  
O merveilleux prestige des vieux clichés !  
J'aurais dit tout bêtement (ce qui m'était facile) aux électeurs de la 3e circonscription :

Électeurs,  
La liberté dans les institutions, et l'ordre dans la rue, — telle est ma devise; si donc vous pensez que, etc.

Ou bien encore :  
Électeurs,  
L'application franche et complète des immortels principes de 89, — voilà mon programme; si donc vous pensez que, etc.

Ou bien enfin :  
Citoyens,  
Les impôts nous écrasent, supprimons-les ! l'ar-

mée nous ruine, licencions-les ! nos gouvernants nous oppriment, chassons-les ! les capitalistes nous exploitent, faisons leur rendre gorge ! — telle est mon opinion; si donc vous pensez que, etc...

J'aurais, dis-je, fait passer sous les yeux des électeurs ce solde de phrases stéréotypées, je leur aurais mis sous le nez cet antique et artificiel bouquet de fleurs de rhétorique, — qu'ils eussent tous voté pour moi comme un seul homme et sans la moindre hésitation.

Au lieu de donner dans ce godant rebattu et ressassé, j'ai voulu essayer d'innover la profession de foi bonne fille, franche et gaie, et je me vois, par suite, à la veille de remporter une de ces vestes qui font de l'infortuné qui les endosse un splendide épouvantail à moineaux.

Cependant tout n'est pas encore désespéré; et si, pour être élu, il me suffit de démontrer que je suis sérieux quand je veux, ma cause est gagnée; — je vais prouver sur-le-champ *urbi et orbi*, que je sais conserver une impassible gravité en face de choses qui me paraissent cependant passablement empreintes d'une douce gaieté.

Tout le monde a lu le détail des conditions imposées aux candidats, par le comité démocratique de la 3e circonscription;

Eh bien, ces conditions je les accepte sans réserves ni arrière-pensée.

Le dernier paragraphe me concernant directement, je le reproduis *in extenso*.

« 3° S'il est (le candidat nommé) homme de lettres, le produit de ses travaux devra être destiné à l'expansion des idées démocratiques par la presse périodique et par l'organisation d'écoles libres et laïques. »

Toppez-là, messieurs les radicaux, je suis votre homme; je me soumetts avec un enthousiasme indescriptible à la clause ci-dessus stipulée; c'est bien entendu, bien convenu, vous allez me gratifier de ce mandat plus ou moins impératif qui ne rapporte guère à ceux qui l'obtiennent qu'une douzaine de mille francs par an (les extras se paient à part), et moi, de mon côté, je m'engage par serment notarié à consacrer à l'expansion des idées démocratiques et sociales par la presse périodique, le produit intégral de ma collaboration à la *Mascarade*, c'est-à-dire... mais non, je ne veux pas vous donner le chiffre, car vous n'auriez plus le plaisir de la surprise.

Tout ce que dont je puis vous assurer, c'est que je ne perdrai pas au change, — ce qui vous prouve à quel point je suis disposé à ne pas mettre au-dessus de vos intérêts d'autres intérêts que les miens.

Ainsi donc, citoyens, — jambon qui s'en dédit !  
Pour moi je considère, d'ores et déjà, mon élection comme étant dans le sac !

DEMOCRITE.

P. S. — J'aurais bien pu vous promettre un chemin de fer, mais depuis qu'on vous assassine dans les wagons comme en pleine rue d'Auteuil, c'est un cadeau qui n'a plus de charme !

## THÉÂTRES



**Grand-Théâtre.** — La représentation de retraite au bénéfice de Mme Gourdon n'a pas réussi autant que pouvaient le faire espérer la variété et l'attrait de l'affiche. Malgré la présence de Mme Gallimarié et celle de la Fanfare lyonnaise, le parterre, les secondes et troisièmes galeries offraient à l'œil des vides nombreux.

Naturellement l'artiste parisienne a obtenu la plus grosse part du succès tandis qu'à côté d'elle M. Du-laurens et Mme de Taisy se sont fait applaudir dans le 3e acte des *Murlyns* et la Fanfare lyonnaise dans ses deux fantaisies sur *Freysschutz* et *L'Africaine*, exécutées par notre excellente société instrumentale avec une précision et une justesse des plus remarquables.

L'affiche annonce incessamment le *Rêve d'Amour* d'Auber et le *Don Juan* de Mozart, deux ouvrages censés à l'étude depuis un temps immémorial. Pour le premier de ces opéras, attendons-nous à un four mémorable. D'abord au point de vue musical, le dernier né d'Auber n'a pas une réputation incontestée, sa réussite à Paris est loin d'avoir été complète, car après une courte série de représentations, il a disparu du répertoire. Que sera-ce à Lyon avec Mlle Baretta et ses partenaires ? En outre, on nous assure que les rôles sont mal appris, mal sus et que personne n'est prêt; — le retard mis à l'apparition de *Rêve d'Amour* semblerait parfaitement l'indiquer.

Sans rien affirmer, ne peut-on préjuger aussi de ce que sera l'exécution de *Don Juan*, le chef-d'œuvre de Mozart, le roi des grands opéras, de l'avis d'un nombre respectable de dilettanti ?

Eh quoi ! voici une œuvre capitale très-rarement jouée en province, une première pour nous, un morceau de haut goût, l'œuvre éminente d'un grand compositeur, dont l'interprétation ne doit pas être douteuse; à laquelle directeur, chanteurs et orchestre doivent apporter tous leurs soins, tout leur zèle; une œuvre qui, par sa valeur, doit marquer sa place dans les fastes d'une année théâtrale et l'on choisit juste l'extrême fin d'une année pour l'offrir au public !

Alors que la plupart des artistes éreintés et fourbus, surmenés par les exigences d'une campagne de huit mois, arrivant au terme de leurs engagements, peu disposés à l'étude, se soucient peu en général de dépenser leur talent ou leurs moyens pour deux ou trois représentations, l'on choisit précisément ce moment

pour monter *Don Juan*. On met au service du grand maître des « restes de voix qui tombent et d'ardeurs qui s'éteignent » !

C'est déplorable en vérité.  
Si M. D'Herblay donne *Don Juan* dans le seul but de présenter une nouveauté, sans s'inquiéter le moins du monde de son interprétation, il a tort; et s'il veut simplement spéculer sur un attrait de curiosité pour encaisser quelques recettes, c'est un crime de lèse-musique.

Plutôt que de monter *Don Juan* dans des conditions facheuses ou qui n'entraînent pas un succès, mieux vaudrait le réserver pour un autre temps, l'an prochain par exemple et finir la saison avec toute autre reprise moins importante à tous les points de vue ou pouvant moins difficilement supporter une médiocre exécution. Nous verrons si les événements ne justifient pas mes craintes à l'égard de *Rêve d'Amour* et de *Don Juan*.

Mercredi assez belle chambrée, à l'occasion, sans doute, de la première représentation du *Rêve de Nicette*, ballet en deux actes et trois tableaux, de MM. Dalia et Vincent, musique de M. Alexandre Luigini fils.

Deux pères pour un tel enfant, c'est trop de deux. Rarement on avait poussé aussi loin la banalité, l'absence d'imagination et l'abondance des lieux communs que dans ce pauvre *Rêve*, qui heureusement est une courte réalité.

Le livret de M. Dalia et les pas de M. Vincent sont bien le triomphe du mauvais dans l'art des ballets, et quel'accoutumés que nous soyons à voir de ces divertissements sans goût, ni grâce, il était difficile de s'attendre à celui-là. Par exemple, l'analyse-programme du *Rêve de Nicette*, vendue dans la salle, est d'un bouffon achevé; les spectateurs qui l'achèteront riront pour leur argent, croyez-moi.

Je conçois qu'un tel livret ait influé sur l'inspiration de M. Luigini fils. Comme violoniste, le mérite de M. A. Luigini est indiscutable, mais le talent du compositeur n'est pas à la hauteur de celui de l'exécutant. Néanmoins, il serait injuste de ne pas signaler dans son ouvrage quelques passages particulièrement remarquables: une valse sur un motif plein de mélodie, une polka d'un rythme vif et léger et un pas de quatre assez gracieux; en outre l'orchestration est assez soignée. Ce qui manque surtout à la partition de M. Luigini, c'est l'originalité.

Et puis, je crois que débarrassés des danses de M. Vincent, cette musique gagnerait beaucoup, et les morceaux cités plus haut feraient plaisir à entendre isolément.

Somme toute, le *Rêve de Nicette* est un succès... qui a besoin de s'affirmer.

**Célestins.** — Il est probable que lorsque paraîtront ces lignes, *Notre-Dame de Paris* aura disparu de l'affiche, autrement je m'empresserais d'inviter tous ceux qui ont admiré le roman de Victor Hugo à se bien garder d'aller voir le drame aux Célestins. Autant la puissante imagination du poète nous séduit dans le livre, autant les situations nous émeuvent, les caractères nous saisissent, le style nous empoigne, autant cette imagination, ces situations, ces caractères, ce style transportés sur la scène nous rendent froids et indifférents.

Les quinze tableaux de *Notre-Dame de Paris*, drame, ne valent pas un chapitre de *Notre-Dame de Paris*, volume. Sans doute, ces quinze tableaux sont indispensables pour faire dérouler devant nos yeux toutes les péripéties de l'épopée de Quasimodo et d'Esméralda, mais par ce fait même de la multiplicité des scènes et de la rapidité de l'action, l'œuvre perd les trois quarts de son intérêt. C'est un programme étendu, une analyse correcte, un compte-rendu exact du roman, une lanterne magique qui nous montre les personnages avec leurs gestes, mais ni la passion ni la vie n'animent ces personnages, et ce défilé devient à la fin monotone et fatigant.

Ce qui ajoute encore au malaise du spectateur, ce sont ces interminables entr'actes à la suite de quelques scènes seulement, entr'actes dont la longueur est vraiment démesurée, au point qu'à la première représentation la toile n'est définitivement tombée qu'à une heure moins quelques minutes.

Une seule chose aurait pu appeler le succès pour *Notre-Dame de Paris*: l'éclat de la mise en scène. Malheureusement, le théâtre des Célestins se prête peu au drame à grand spectacle; la cour des Miracles, le parvis de Notre-Dame, le siège de la cathédrale, et enfin les tours, donnaient matière à un grand déploiement de personnel, à une exhibition de décors, — tandis qu'avec ses quinze figurants, le tableau du parvis de Notre-Dame est des plus maigres, le siège et ses assignés plus gros que les maisons, est de la haute bouffonnerie, et l'effet rentrant des tours est d'un mesquin achevé.

A M. Montbazou était échu le personnage de Quasimodo. M. Montbazou a mis tout son talent au service du rôle et s'en est tiré à son honneur. Seulement je crois qu'il a exagéré la hauteur du modèle. Assurément il a essayé de reproduire avec une scrupuleuse exactitude le portrait physique du sonneur légendaire, mais à la scène il eût pu se dispenser d'une aussi parfaite fidélité. Ses deux dents postiches, par exemple, étaient de trop, d'autant plus qu'elles gênaient singulièrement son débit. M. Lamy a été un Phœbus convenable; M. Cazaubon (Claude Frolo), a bien l'organe de son emploi de troisième rôle, mais sa diction est bien incolore et son jeu bien froid. Quant à M. Lecomte (Trouillefeu), il s'est montré passable tout juste, tandis que MM. Belliard et Luco ont été très-satisfaisants.

Le rôle d'Esméralda a trouvé en M<sup>lle</sup> Smith une interprète intelligente, pathétique, quoiqu'un peu guindée et monotone, et M<sup>me</sup> Abit a été convenable dans le rôle secondaire de la Sachette.

La chèvre a droit à tous nos éloges pour la façon dont elle s'est comportée; elle a dit ses tirades avec une chaleur entraînant et son jeu a été irréprochable.

Aux Variétés la salle ne désemplit pas; les *Bri-gands* n'épuisent certainement pas leur succès de longtemps; aussi annonce-t-on leur reprise aux Célestins dès que M. et M<sup>me</sup> Lamy et M<sup>me</sup> Marius feront partie de la troupe de M. D'Herblay.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés  
Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 5.

# AU BAT D'ARGENT

## GRANDE MAISON DE BLANC

TROUSSEAUX

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

Grande Mise en Vente d'énormes Assortiments de

LAYETTES

TOILE, BLANC, LINGE DE TABLE ET DE TOILETTE, MOUCHOIRS, Rideaux, LINGE CONFECTIONNÉ, LINGERIE, BONNETERIE

Le privilège exclusif des Magasins AUBAT-D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre Maison et, en raison de l'importance de leurs opérations, de vendre meilleur marché que qui que ce soit

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur

Nous ne saurions trop engager les Dames à profiter des sérieux avantages que la Maison du BAT-D'ARGENT ne cesse d'offrir et qui ont si bien établi le succès de cette Importante Spécialité.

**AUX MÉDAILLES**



rue Impératrice  
74, 76



Angle de la  
rue Thomassin  
Lyon

MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE

### J.-C. SIMIAN

CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES

Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité  
Les commandes d'articles courants sont livrées en 12 heures  
Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants. (201)

## MAGASINS DE CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice et la rue Centrale, 45. LYON

La Maison **RIVIER** sœurs

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'aux approches des Fêtes de Pâques et de la saison d'été, on trouvera dans ses vastes magasins un choix vraiment extraordinaire et des plus variés en Chapeaux sole et étoffe, Feutre souple et imper.  
Le grand écoulement de ses marchandises lui permet de renouveler fréquemment ses assortiments et d'offrir ses Articles frais et au-dessus de toutes concurrences. — Des vêtements spéciaux sont affectés pour les Képis et les Casquettes, Bonnets grecs et fantaisie, en un mot tout ce que l'on peut désirer en Coiffures pour homme et enfants.  
Et le tout sortant de ses ateliers sera vendu au PRIX DE FABRIQUE.

### VILLE DE PARIS 1869

Tirage du 15 Avril

Gros Lot 200,000 Francs

En versant 5 francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6 rue Impériale, on concourt au susdit tirage. (418)

### SIROP et PÂTE PECTORALE D'ESCARGOTS

préparé

AU

Sucré - Candi



33 ans

DE Succès

Le Sirop et la Pâte d'Escargots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'atteint mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, tel est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PRÉPARATION SPÉCIALE, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Exiger le cachet de l'inventeur sur toutes les boîtes et flacons.  
Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Étranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco.  
Prix : 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (94-12)

### HERNIÉS

Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

VOULEZ-VOUS un Portrait joignant à une Ressemblance garantie tous les perfectionnements artistiques dont la photographie est susceptible? Allez chez

**TERRISSE PÈRE & FILS**  
1, Place des Cordeliers, 1  
LYON (26-0)

### LE PATRIOTE SAVOISIEN

Journal démocratique de la Savoie et de la Haute-Savoie

PARAISANT A CHAMBERY

Les mardis, jeudis et samedis

ABONNEMENTS

Savoie et départements limitrophes : 4 an, 26 f. — 6 mois 14 f. — 3 mois, 8 f.  
Autres départements : 4 an, 31 f. — 6 mois, 16 f. — 3 mois, 8 f. 50.

Adresser tout ce qui concerne la direction et l'administration à M. MÉNARD, imprimeur, rue Juverrie, hôtel d'Allinges, à CHAMBERY

CONSERVATION DE LA VUE Nous engageons les personnes dont la vue est fatiguée par le travail ou affaiblie par l'âge, à s'adresser directement à M. Michel CAN, opticien, 20, RUE TERME, près les Terreaux. (112)

### ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu depuis 30 ans pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.

En flacons de 2 et 1 fr. (avec l'instruction), portant le cachet de l'inventeur, H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.  
Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines.  
Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès. (108)

**BEAUTÉ** des Mains, du Visage. — Guérison des Gerçures, Pellicules, etc. par l'emploi de la **CRÈME SIMON**  
Rue Impériale, 89. — Se méfier des nombreuses contrefaçons. (24-0)

### LA SILENCIEUSE



MACHINES À COUDRE BRODEUSES, BOUTONNIÈRES de tous systèmes pour Familles et Ateliers

garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.

Maison de gros et détail

**J.-P. MOLLIÈRE**  
Buc Impériale, 61 et 63, Lyon  
Plusieurs médailles d'or (83-13)

### MALADIES

Dartres, Scrofules, Aboes, Taches à la Peau, Ulcères, Douleurs, Débilité générale, Maux de poitrine et d'estomac GUÉRIS complètement par le

**ROB-SAVARÈS, DÉPURATO-TONIQUE**

PERFECTIONNÉ Régénérateur du Sang et des Humeurs

Expéditions par correspondance

s'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon  
allée de traverse rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

EN VENTE

## GUIDE-INDICATEUR

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

De la ville de Lyon

1870

AU BUREAU DE L'IMPRIMERIE LABAUME  
5, Cours Lafayette, 5

ET AUX FACTEURS-RÉUNIS  
Passage des Terreaux